

MAITRE D'OUVRAGE

CHU de ST ETIENNE
13 rue Ambroise Paré
42100 SAINT ETIENNE



**Rénovation et aménagement du Pavillon
n°26 (CHU Bellevue)**

13 Rue Ambroise Paré
42100 SAINT ETIENNE

Lot n°09

AGENCEMENT

C.C.T.P. / D.P.G.F.



AAGROUP

Clemenson
architectes

ARCHITECTE :
AA GROUP
1 rue Elisée Reclus
42000 SAINT-ETIENNE
Tél : 04.77.49.20.70 Fax : 04.77.32.69.06
Mél : arch@aagroup.fr

ARCHITECTE :
CLEMENSON ARCHITECTES
7 rue Jean Zay
42270 SAINT PRIEST EN JAREZ
Tél : 09.87.44.70.41
Mél : agence@clemenson-architectes.com



BE FLUIDES :
COGIFLUIDES
51 rue Sibert - Parc Novacière
42400 SAINT-CHAMOND
Tél : 04 77 25 70 00
Mél : contact@cogifluide.com



BE STRUCTURE :
INGENIERIE CONSTRUCTION
17 B rue de la Presse
42000 SAINT-ETIENNE
Tél : 04.77.91.30.50
Mél : q.pastor@bet-ic.com



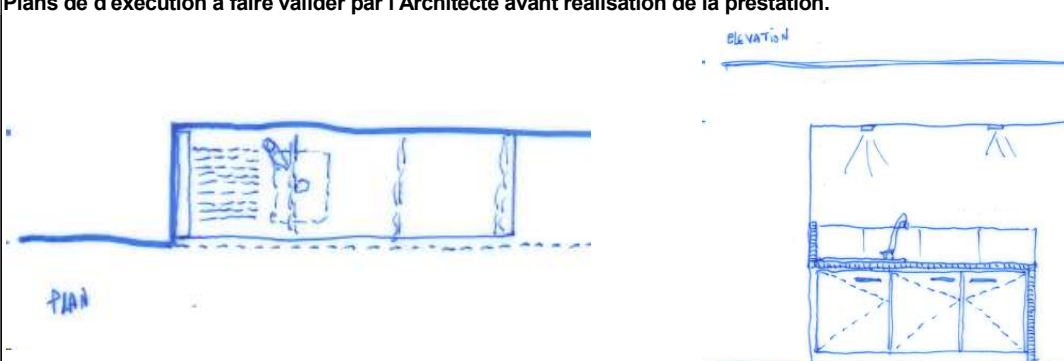
ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :
CM économistes
6 Rue de Molina
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.92.39.42
Mél : contact@cm-economistes.fr

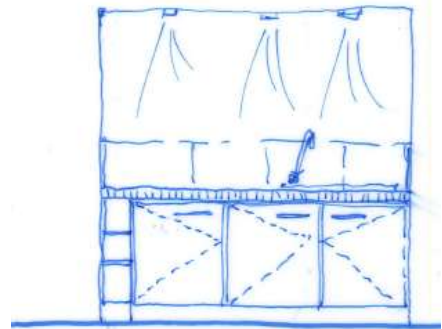
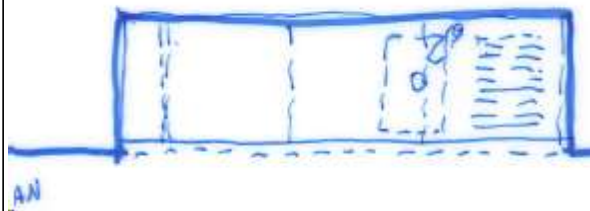
Dossier	D241204
Date	10/07/2026
Phase	DCE
Indice	1.01

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	PRESCRIPTIONS COMMUNES <u>Confère lot 00 - PRESCRIPTIONS COMMUNES A TOUS LES LOTS</u> PRESCRIPTIONS Particulières au lot MOBILIER GENERALITES Les ouvrages objet du présent lot devront satisfaire aux prescriptions du D.T.U 36.1 et des normes françaises éditées par le C.S.T.B, notamment les NFB et les NFP P 20 - P 23 - 25 - 26 et AFNOR. Les bois employés sont de première catégorie et le choix est déterminé en fonction de la nature des travaux et de leur mode de finition. Tous les ouvrages seront conçus pour résister sans déformation aux différences de température et de degré hygrométrique. Si au cours des transports, manutentions ou pose, les aspects des revêtements sont altérés, l'entrepreneur doit les réparations sur place dans la mesure du possible. Dans le cas contraire ou si la réparation ne donne pas satisfaction, l'entrepreneur doit le remplacement immédiat de l'ouvrage considéré. Les ouvrages qui ne seront pas jugés recevables, soit comme fourniture, soit comme pose, seront immédiatement déposés et remplacés et si les entailles faites dans les bois nécessitent la modification ou même le remplacement des menuiseries, l'entrepreneur subit seul toutes les responsabilités. La quincaillerie employée est de première qualité. Toutes les pièces de quincaillerie, à l'exception de celles d'aspect fini, reçoivent, avant pose, une couche de peinture anti-rouille ainsi que les entailles destinées à les recevoir. Les entailles nécessaires ont la profondeur voulue pour ne pas altérer la force des bois. Elles présentent les dimensions précises de la ferrure en largeur et en longueur et sont exécutées de façon à ce que les quincailleries affleurent exactement les bois. Les fausses vis sont formellement interdites, ainsi que l'enfoncement des vis au marteau. DESSIN D'EXECUTION L'entrepreneur est tenu de préparer suivant les pièces du projet, les dessins d'ensembles et de détails nécessaires, cotés avec le plus grand soin et portant l'indication détaillée des assemblages. Sur les dessins sont en outre figurés les ouvrages des autres corps d'état sur lesquels ou avec lesquels les ouvrages du présent lot sont en contact. Il est tenu compte de toutes les fournitures et façons nécessaires pour la liaison avec ces ouvrages et de ceux nécessaires pour tenir compte des tolérances d'exécution desdits ouvrages. Les dessins sont soumis à l'approbation de l'architecte avant toute fabrication. MISE EN OEUVRE Tous les ouvrages sont confectionnés avec la plus grande perfection. Lors de leur fabrication il est tenu compte des tolérances d'exécution admises pour les ouvrages sur ou avec les lesquels les menuiseries sont en contact. Les parements sont parfaitement dressés de manière qu'il ne reste ni trace de sciage, ni flaches, les rives bien droites et sans épaufure, l'ensemble parfaitement poncé. Les assemblages sont parfaitement ajustés. Les panneaux sont embrevés avec soin. Les profils sont ceux indiqués par le Maître d'oeuvre. En aucun cas, il n'est payé de plus-value pour profils nécessitant des sections supérieures. Ils sont raccordés à double coupe d'onglet. Il est fait toutes entailles, coupes biaisées, traînées d'ajustement, tous percements et/ou tamponnages nécessaires pour la parfaite exécution du travail. Les ouvrages sont posés avec la plus grande exactitude et aplomb parfait à leur emplacement défini par les plans. Il est placé toutes cales et étrésoillons provisoires pour empêcher leur déformation du fait des enduits ou calfeutrements. Les arêtes risquant d'être dégradées sont protégées par des fourrures provisoires. L'entrepreneur doit la fourniture des lardis, des clous, des broches, etc., nécessaires au droit des murs et cloisons. Après pose, tous les ouvrages sont parfaitement lissés sur toutes leurs faces et tous les ponçages nécessaires sont faits par l'entrepreneur du présent lot avant l'exécution des travaux de peinture. Tous les ouvrages confectionnés dont l'exécution est négligée et dans lesquels il est employé des bois viciés ou non suffisamment secs sont rigoureusement refusés. Dans le cadre des garanties biennale et décennale, l'entrepreneur est tenu de changer tous les ouvrages devenus gauches par suite d'un mauvais assemblage ou de toute autre cause pendant et après les travaux. Durant les deux ans qui suivent la réception, les replanissages et jeux à donner sont compris dans les prix des ouvrages. L'entrepreneur doit les raccords de peinture résultant de l'application des présentes prescriptions. Les ouvrages du présent lot sont livrés en temps utile. Dans le cas où il est jugé nécessaire pour ne pas retarder l'avancement du chantier, de faire procéder à l'exécution des autres ouvrages sans attendre la pose des menuiseries, l'entrepreneur du présent lot doit à sa charge, tous les travaux complémentaires nécessaires sur lesdits ouvrages. FIXATIONS Toutes les fixations nécessaires sur les ouvrages des autres corps d'état sont dues au présent lot quel que soit leur type. Les fourrures, taquets, douilles, pattes, rails, etc., dont la mise en place doit être faite lors de la réalisation des ouvrages des autres corps d'état sont fournis, accompagnés des instructions nécessaires, en temps utile à l'entrepreneur chargé de l'exécution des ouvrages dans lesquels ils sont à incorporer. Ces accessoires bois ou métalliques seront protégés.				

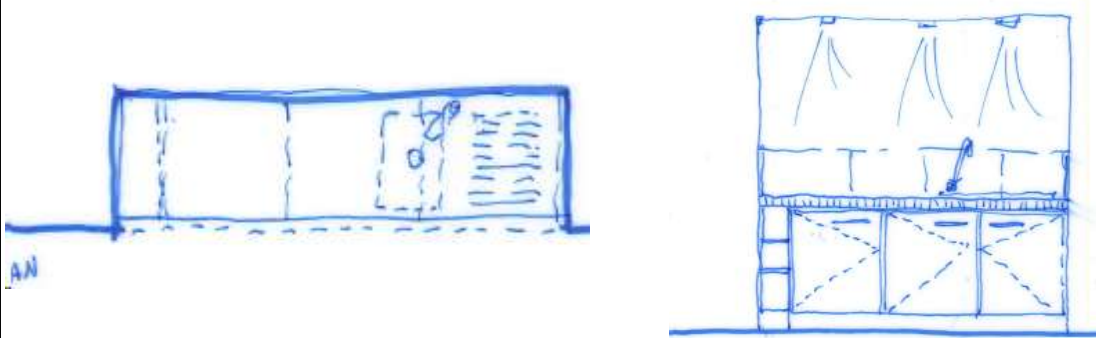
Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	NOTA RELATIF AUX ELECTROMENAGERS Il n'est pas prévu dans le présent C.C.T.P. / D.P.G.F. : - Les appareils électroménagers (à la charge du Maître d'Ouvrage). NOTA RELATIF AUX EQUIPEMENTS DE PLOMBERIE-SANITAIRE & ELECTRICITE Il n'est pas prévu dans le présent C.C.T.P. / D.P.G.F. : - Les équipements divers et appareils de plomberies-sanitaires, - Les équipements divers d'électricité CONFECTION DE MEUBLES ET AMENAGEMENTS Fabrication et mise en œuvre de meubles et mobiliers suivant descriptifs ci-après, réalisés conformément aux plans de détails de l'Architecte joints au présent dossier de consultation. <u>MATERIAUX</u> - Ensemble réalisé en panneaux de fibres de moyenne densité, conformes aux spécifications des normes en vigueur. - L'ensemble des panneaux en contact avec le sol, recevront des patins plastiques - Les stratifiés décoratifs seront conformes aux normes en vigueur, postformables et cintrables. - La mise en oeuvre des laitons se feront conformément aux normes en vigueur. - Les meubles spécifiques seront de dimensions conformes aux normes en vigueur. - Pied vérin réglable en acier laqué avec platine de fixation sous fond de placard. - Les accessoires de fixations (tasseaux notamment) seront livrés finis (pré-peint) pour les parties visibles, et bois brut pour les parties cachées. <u>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</u> - Réaction au feu : M3 <u>QUINCAILLERIES</u> - Ferrage portes placards battantes par charnières invisibles en acier chromé type "ameublement" (sauf précisions contraires au sein des articles). - Manœuvre portes et tiroirs par boutons ou poignée, de type suivant choix Architecte (échantillons à fournir). - Rayonnages réglables sur taquets chromés, dans joues latérales et intermédiaires pré-percées. <u>FINITIONS</u> sauf indications contraire dans les articles suivants - Revêtements stratifiés au choix de l'architecte - Finitions des chants par PVC épais teinte au choix de l'architecte. - Panneaux en mélaminé pour les rayonnages intérieurs des meubles et divers, ton au choix de l'architecte. - Plinthes traitées avec habillage en inox brossé ou stratifié. - L'ensemble des ouvrages seront livrés finis. <u>DESCRIPTIFS</u> - Les descriptifs sommaires suivants sont donnés à titre indicatif sur la base des plans Architecte. - Le prix unitaire des aménagements devant comprendre tous les éléments et ouvrages implicites à la parfaite exécution des ouvrages conformément aux plans de détails de l'Architecte. REALISATION SUIVANT PLAN & DETAILS ARCHITECTE PRINCIPE DE REALISATION DU MOBILIER L'ENTREPRISE DEVRA SE REFERER AUX PLANS ET DETAILS DE L'ARCHITECTE, POUR ESTIMER LES PRESCRIPTIONS CI-DESSOUS. Elle devra inclure à ses prix : - L'ensemble des éléments constitutifs de ce mobilier. - Assemblages, percements, visserie, etc. - L'ensemble livré fini. - La livraison, la mise place et l'ajustement nécessaire. - Ensemble complet en ordre de fonctionnement. L'ensemble des matériaux utilisés devront répondre à des classements conformes aux DTU et Normes en vigueur. DOCUMENTS DE REFERENCE Le présent DCE a été établi sur la base des documents suivants : PLANS DE STRUCTURE BETON & CHARPENTE METALLIQUE établis par BOST INGENIERIE : -> Le plan de principe de confortement PH VS du 15 juin 2026 -> Les plans de structure béton et métallique de la passerelle du 08 juin 2026 -> Les plans de structure béton du 3 juin 2026 (FONDATIONS au PH R+3) -> Le plan de modification des charpentes métalliques indice 0 du 16 février 2026 PLANS ARCHITECTE établis par CLEMENSON ARCHITECTES : -> Les plans architecte du 23 juin 2026 Indice 2 PLANS ARCHITECTE établis par AA GROUP :				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
09.1	-> Les carnets de détails architecte du 14 avril 2026 comprenant : - les détails sur coursive d'accès handicapé et habillage façade d'entrée - les détails de façades sud R+3 N° 01 02 03 04 05 06 07 08 - les détails ht façade sud et autres façades N° 20 21 09 10 11 12 13 14 16 - les détails porche d'entrée et autres N° 17 18 24 25 26 ENSEMBLE DES PRESTATIONS				
09.1.1	NOTA LIMITE DE PRESTATIONS Ne sont pas compris au présent devis : - Plan vasque et vasques des sanitaires et vestiaires - Miroirs - Équipement sanitaires des sanitaires (Barre de relevage, poubelles, etc...) - Les éviers des kitchenettes - Les électroménagers des kitchenettes - Les tables, chaises, bureaux, armoires, etc				
09.1.2	CONFECTION DE MEUBLES ET AMENAGEMENT DE PLACARD Fabrication et mise en œuvre de meubles et mobiliers suivant descriptifs ci-après, réalisés conformément aux plans de détails de l'Architecte joints au présent dossier de consultation. MATERIAUX - Ensemble réalisé en panneaux de particules agglomérées d'épaisseur suffisante (mini 16 mm), conformes aux spécifications des normes en vigueur. L'ensemble des panneaux en contact avec le sol (socles de meubles, plinthes, banque Accueil, etc...) seront traités en aggloméré hydrofuge. - Les stratifiés décoratifs seront conformes aux normes en vigueur, postformables et cintrables - Les meubles spécifiques Cuisine seront de dimensions conformes aux normes en vigueur, notamment en coordination avec les appareils ménagers. - Piétements métalliques en acier laqué RAL ou Inox Satiné au choix Architecte (cf plans de détails) avec platine de fixation sous plan et pied vérin réglable. - Les accessoires de fixations (tasseaux notamment) seront livrés finis (mélaminé ou prépeints) pour les parties visibles et bois traité pour les parties cachées. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES - Réaction au feu : M3 QUINCAILLERIES - Ferrage portes placards battantes par charnières invisibles en acier chromé type "ameublement" (sauf précisions contraires au sein des articles). - Ferrage portes placards coulissantes par rails de roulement aluminium sous traverse haute avec bandeau cache rail, galets réglables sur chant supérieur de porte, et rainures et guides en partie basse (sauf précisions contraires au sein des articles). - Manœuvre portes suivant plans de détails. - Rayonnages réglables sur taquets chromés, dans joues latérales et intermédiaires préperçées. FINITIONS - L'ensemble des surfaces seront en placage bois stratifiés intérieur et extérieur - L'ensemble des ouvrages seront livrés finis. - Couleur et motif au choix de l'Architecte dans la gamme complète du fabricant. DESCRIPTIFS - Les descriptifs sommaires suivants sont donnés à titre indicatif sur la base des plans Architecte. Le prix unitaire des aménagements devant comprendre tous les éléments et ouvrages implicites à la parfaite exécution des ouvrages conformément aux plans de détails de l'Architecte. REALISATION SUIVANT PLANS & DETAILS DE L'ARCHITECTE				
09.1.3	MEUBLE KITCHENETTE				
09.1.3.1	ENSEMBLE MEUBLE BAS KITCHENETTE DE 1.20 x 0.60 prof x 0.90m ht Suivant généralité précédente, et comprenant : Ensemble formant meuble kitchenette, réalisé en panneaux de fibres de moyenne densité stratifiés, de dimensions : - Longueur : 1.20m env., - Profondeur : 0.60m env., - Hauteur : 0.90m ht env. - Finition stratifié, couleur et motif au choix de l'Architecte dans la gamme complète du fabricant. - 1 socle bas formant plinthe filante de 0.10m ht en pied sur toutes les faces vues, compris tablettage finition inox ou alu brossé. - 1 caisson de 0.60m de large env. sous évier comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT											
	-> 1 porte battante à 1 vantail avec poignée angles arrondis - 1 caisson de 0.60m de large env. comprenant : -> 1 réservation pour frigo encastré (frigo hors lot) -> 1 porte battante à 1 vantail avec poignée angles arrondis - 1 plan de travail de 3cm d'épaisseur de toute largeur et de toute profondeur avec réservation pour encastrement évier 1 bac avec égouttoir (évier hors lot), posé sur caissons précédent. REALISATION SUIVANT PLAN DE L'ARCHITECTE. Plans de d'exécution à faire valider par l'Architecte avant réalisation de la prestation.  Localisation : ETAGE 1 : Grande salle de réunion Addicto Criavs, salle de médiation cuisine, bureau IDE <table><tr><td>Addicto Criavs (petite)</td><td>1 U</td></tr><tr><td>médiation cuisne</td><td>1 U</td></tr><tr><td>bureau IDE</td><td>1 U</td></tr><tr><td></td><td>=</td></tr><tr><td></td><td>3 ENS</td></tr></table> <table><tr><td>ENS</td><td>3</td><td>€</td><td>€</td></tr></table>	Addicto Criavs (petite)	1 U	médiation cuisne	1 U	bureau IDE	1 U		=		3 ENS	ENS	3	€	€	
Addicto Criavs (petite)	1 U															
médiation cuisne	1 U															
bureau IDE	1 U															
	=															
	3 ENS															
ENS	3	€	€													
09.1.3.2	ENSEMBLE MEUBLE HAUT KITCHENETTE DE 1.20 x 0.40 prof x 0.60m ht Suivant généralité précédente, et comprenant : Ensemble formant meuble kitchenette, réalisé en panneaux de fibres de moyenne densité stratifiés, de dimensions : - Longueur : 1.20m env., - Profondeur : 0.40m env., - Hauteur : 0.60m ht env. - Finition stratifié, couleur et motif au choix de l'Architecte dans la gamme complète du fabricant. - 1 caisson de 1.20m de large env. sous évier comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 2 vantaux avec poignée angles arrondis sur chaque vantail REALISATION SUIVANT PLAN DE L'ARCHITECTE. Plans de d'exécution à faire valider par l'Architecte avant réalisation de la prestation. Localisation : ETAGE 1 : Petite salle de réunion Addicto Criavs, salle de médiation cuisine, bureau IDE <table><tr><td>Addicto Criavs (petite)</td><td>1 U</td></tr><tr><td>médiation cuisne</td><td>1 U</td></tr><tr><td>bureau IDE</td><td>1 U</td></tr><tr><td></td><td>=</td></tr><tr><td></td><td>3 ENS</td></tr></table> <table><tr><td>ENS</td><td>3</td><td>€</td><td>€</td></tr></table>	Addicto Criavs (petite)	1 U	médiation cuisne	1 U	bureau IDE	1 U		=		3 ENS	ENS	3	€	€	
Addicto Criavs (petite)	1 U															
médiation cuisne	1 U															
bureau IDE	1 U															
	=															
	3 ENS															
ENS	3	€	€													
09.1.3.3	ENSEMBLE MEUBLE BAS KITCHENETTE DE 1.53 x 0.60 prof x 0.90m ht Suivant généralité précédente, et comprenant : Ensemble formant meuble kitchenette, réalisé en panneaux de fibres de moyenne densité stratifiés, de dimensions : - Longueur : 1.53m env., - Profondeur : 0.60m env., - Hauteur : 0.90m ht env. - Finition stratifié, couleur et motif au choix de l'Architecte dans la gamme complète du fabricant. - 1 socle bas formant plinthe filante de 0.10m ht en pied sur toutes les faces vues, compris tablettage finition inox ou alu brossé. - 1 caisson de 1.20m de large env. sous évier comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 2 vantaux avec poignée angles arrondis sur chaque vantail - 1 caisson de 0.33m de large env. comprenant : -> 2 étagères amovible intermédiaire - 1 plan de travail de 3cm d'épaisseur de toute largeur et de toute profondeur avec réservation pour encastrement évier 1															

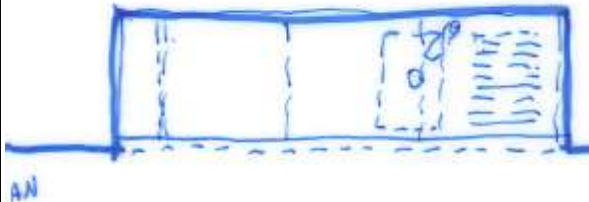
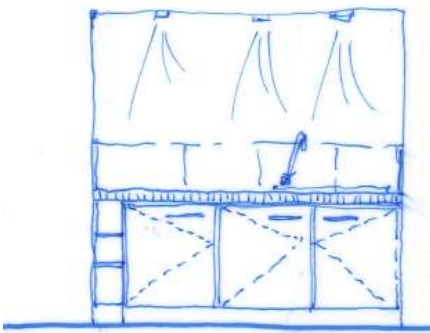
Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT					
	bac avec égouttoir (évier hors lot), posé sur caissons précédent. REALISATION SUIVANT PLAN DE L'ARCHITECTE. Plans de d'exécution à faire valider par l'Architecte avant réalisation de la prestation.  Localisation : ETAGE 2 : Salle de groupe 3 Salle de groupe 3 1 U = 1 ENS <table><tr><td>ENS</td><td>1</td><td>€</td><td>€</td></tr></table>	ENS	1	€	€					
ENS	1	€	€							
09.1.3.4	ENSEMBLE MEUBLE HAUT KITCHENETTE DE 1.53 x 0.40 prof x 0.60m ht Suivant généralité précédente, et comprenant : Ensemble formant meuble kitchenette, réalisé en panneaux de fibres de moyenne densité stratifiés, de dimensions : - Longueur : 1.53m env., - Profondeur : 0.40m env., - Hauteur : 0.60m ht env. - Finition stratifié, couleur et motif au choix de l'Architecte dans la gamme complète du fabriquant. - 1 caisson de 1.20m de large env. sous évier comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 2 vantaux avec poignée angles arrondis sur chaque vantail - 1 caisson de 0.33m de large env. comprenant : -> 2 étagères amovible intermédiaire REALISATION SUIVANT PLAN DE L'ARCHITECTE. Plans de d'exécution à faire valider par l'Architecte avant réalisation de la prestation. Localisation : ETAGE 2 : Salle de groupe 3 Salle de groupe 3 1 U = 1 ENS <table><tr><td>ENS</td><td>1</td><td>€</td><td>€</td></tr></table>	ENS	1	€	€					
ENS	1	€	€							
09.1.3.5	ENSEMBLE MEUBLE BAS KITCHENETTE DE 1.59 x 0.60 prof x 0.90m ht Suivant généralité précédente, et comprenant : Ensemble formant meuble kitchenette, réalisé en panneaux de fibres de moyenne densité stratifiés, de dimensions : - Longueur : 1.59m env., - Profondeur : 0.60m env., - Hauteur : 0.90m ht env. - Finition stratifié, couleur et motif au choix de l'Architecte dans la gamme complète du fabriquant. - 1 socle bas formant plinthe filante de 0.10m ht en pied sur toutes les faces vues, compris tablettage finition inox ou alu brossé. - 1 caisson de 0.60m de large env. sous évier comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 1 vantail avec poignée angles arrondis - 1 caisson de 0.60m de large env. comprenant : -> 1 réservation pour frigo encastré (frigo hors lot) -> 1 porte battante à 1 vantail avec poignée angles arrondis - 1 caisson de 0.39m de large env. comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 1 vantail avec poignée angles arrondis - 1 plan de travail de 3cm d'épaisseur de toute largeur et de toute profondeur avec réservation pour encastrement évier 1 bac avec égouttoir (évier hors lot), posé sur caissons précédent.									

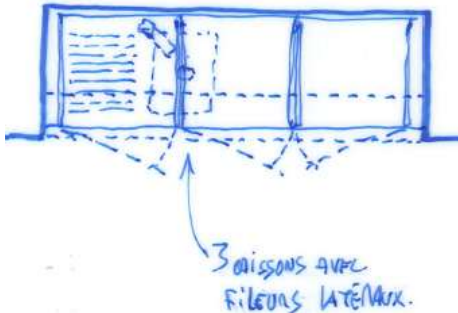
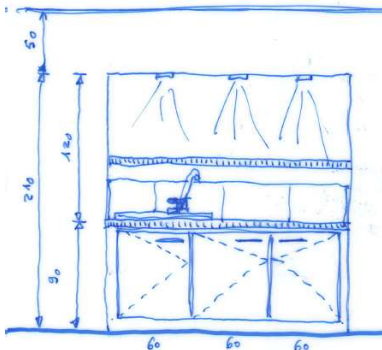
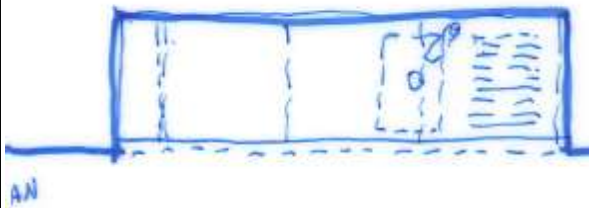
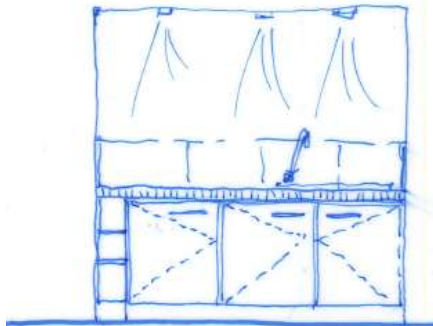
Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
09.1.3.6	REALISATION SUIVANT PLAN DE L'ARCHITECTE. Plans de d'exécution à faire valider par l'Architecte avant réalisation de la prestation. Localisation : ETAGE 2 : Office, open space IDE, salle de groupe famille & réunion Office 1 U Open space IDE 1 U Salle de groupe famille & réunion 1 U =		3 ENS		
		ENS	3	€	€
	ENSEMBLE MEUBLE HAUT KITCHENETTE DE 1.59 x 0.40 prof x 0.60m ht Suivant généralité précédente, et comprenant : Ensemble formant meuble kitchenette, réalisé en panneaux de fibres de moyenne densité stratifiés, de dimensions : - Longueur : 1.59m env., - Profondeur : 0.40m env., - Hauteur : 0.60m ht env. - Finition stratifié, couleur et motif au choix de l'Architecte dans la gamme complète du fabricant. - 1 caisson de 1.20m de large env. sous évier comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 2 vantaux avec poignée angles arrondis sur chaque vantail - 1 caisson de 0.39m de large env. comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 1 vantail avec poignée angles arrondis REALISATION SUIVANT PLAN DE L'ARCHITECTE. Plans de d'exécution à faire valider par l'Architecte avant réalisation de la prestation. Localisation : ETAGE 2 : Office, open space IDE, salle de groupe famille & réunion Office 1 U Open space IDE 1 U Salle de groupe famille & réunion 1 U =		3 ENS		
		ENS	3	€	€
09.1.3.7	ENSEMBLE MEUBLE BAS KITCHENETTE DE 1.60 x 0.60 prof x 0.90m ht Suivant généralité précédente, et comprenant : Ensemble formant meuble kitchenette, réalisé en panneaux de fibres de moyenne densité stratifiés, de dimensions : - Longueur : 1.59m env., - Profondeur : 0.60m env., - Hauteur : 0.90m ht env. - Finition stratifié, couleur et motif au choix de l'Architecte dans la gamme complète du fabricant. - 1 socle bas formant plinthe filante de 0.10m ht en pied sur toutes les faces vues, compris tablettage finition inox ou alu brossé. - 1 caisson de 0.60m de large env. sous évier comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 1 vantail avec poignée angles arrondis - 1 caisson de 0.60m de large env. comprenant : -> 1 réservation pour frigo encastré (frigo hors lot) -> 1 porte battante à 1 vantail avec poignée angles arrondis - 1 caisson de 0.40m de large env. comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 1 vantail avec poignée angles arrondis - 1 plan de travail de 3cm d'épaisseur de toute largeur et de toute profondeur avec réservation pour encastrement évier 1 bac avec égouttoir (évier hors lot), posé sur caissons précédent.				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT						
	REALISATION SUIVANT PLAN DE L'ARCHITECTE. Plans de d'exécution à faire valider par l'Architecte avant réalisation de la prestation.  Localisation : ETAGE 2 : Salle de groupe 2 Salle groupe 2 _____ 1 U = 1 ENS <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 20%;">ENS</td><td style="width: 10%;">1</td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 10%;">€</td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;">€</td></tr> </table>	ENS	1		€		€				
ENS	1		€		€						
09.1.3.8	ENSEMBLE MEUBLE HAUT KITCHENETTE DE 1.60 x 0.40 prof x 0.60m ht Suivant généralité précédente, et comprenant : Ensemble formant meuble kitchenette, réalisé en panneaux de fibres de moyenne densité stratifiés, de dimensions : - Longueur : 1.60m env., - Profondeur : 0.40m env., - Hauteur : 0.60m ht env. - Finition stratifié, couleur et motif au choix de l'Architecte dans la gamme complète du fabricant. - 1 caisson de 1.20m de large env. sous évier comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 2 vantaux avec poignée angles arrondis sur chaque vantail - 1 caisson de 0.40m de large env. comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 1 vantail avec poignée angles arrondis REALISATION SUIVANT PLAN DE L'ARCHITECTE. Plans de d'exécution à faire valider par l'Architecte avant réalisation de la prestation. Localisation : ETAGE 2 : Salle de groupe 2 Salle groupe 2 _____ 1 U = 1 ENS <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 20%;">ENS</td><td style="width: 10%;">1</td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 10%;">€</td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;">€</td></tr> </table>	ENS	1		€		€				
ENS	1		€		€						
09.1.3.9	ENSEMBLE MEUBLE BAS KITCHENETTE DE 1.65 x 0.60 prof x 0.90m ht Suivant généralité précédente, et comprenant : Ensemble formant meuble kitchenette, réalisé en panneaux de fibres de moyenne densité stratifiés, de dimensions : - Longueur : 1.65m env., - Profondeur : 0.60m env., - Hauteur : 0.90m ht env. - Finition stratifié, couleur et motif au choix de l'Architecte dans la gamme complète du fabricant. - 1 socle bas formant plinthe filante de 0.10m ht en pied sur toutes les faces vues, compris tablettage finition inox ou alu brossé. - 1 caisson de 0.60m de large env. sous évier comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 1 vantail avec poignée angles arrondis - 1 caisson de 0.60m de large env. comprenant : -> 1 réservation pour frigo encastré (frigo hors lot) -> 1 porte battante à 1 vantail avec poignée angles arrondis - 1 caisson de 0.40m de large env. comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 1 vantail avec poignée angles arrondis - 1 fileur sur 1 coté de 0.05m de large - 1 plan de travail de 3cm d'épaisseur de toute largeur et de toute profondeur avec réservation pour encastrement évier 1 bac avec égouttoir (évier hors lot), posé sur caissons précédent.										

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT			
09.1.3.10	REALISATION SUIVANT PLAN DE L'ARCHITECTE. Plans de d'exécution à faire valider par l'Architecte avant réalisation de la prestation. Localisation : RDC HAUT : Salle de détente PFR UTDT Détente PFR UTDT 1 U = 1 ENS							
	<table><tr><td>ENS</td><td>1</td><td>€</td><td>€</td></tr></table>					ENS	1	€
ENS	1	€	€					
09.1.3.11	ENSEMBLE MEUBLE HAUT KITCHENETTE DE 1.65 x 0.40 prof x 0.60m ht Suivant généralité précédente, et comprenant : Ensemble formant meuble kitchenette, réalisé en panneaux de fibres de moyenne densité stratifiés, de dimensions : - Longueur : 1.65m env., - Profondeur : 0.40m env., - Hauteur : 0.60m ht env. - Finition stratifié, couleur et motif au choix de l'Architecte dans la gamme complète du fabriquant. - 1 caisson de 1.20m de large env. sous évier comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 2 vantaux avec poignée angles arrondis sur chaque vantail - 1 caisson de 0.40m de large env. comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 1 vantail avec poignée angles arrondis - 1 fileur sur 1 coté de 0.05m de large REALISATION SUIVANT PLAN DE L'ARCHITECTE. Plans de d'exécution à faire valider par l'Architecte avant réalisation de la prestation. Localisation : RDC HAUT : Salle de détente PFR UTDT Détente PFR UTDT 1 U = 1 ENS							
	<table><tr><td>ENS</td><td>1</td><td>€</td><td>€</td></tr></table>					ENS	1	€
ENS	1	€	€					
09.1.3.11	ENSEMBLE MEUBLE BAS KITCHENETTE DE 1.80 x 0.60 prof x 0.90m ht - Type 1 Suivant généralité précédente, et comprenant : Ensemble formant meuble kitchenette, réalisé en panneaux de fibres de moyenne densité stratifiés, de dimensions : - Longueur : 1.80m env., - Profondeur : 0.60m env., - Hauteur : 0.90m ht env. - Finition stratifié, couleur et motif au choix de l'Architecte dans la gamme complète du fabriquant. - 1 socle bas formant plinthe filante de 0.10m ht en pied sur toutes les faces vues, compris tablettage finition inox ou alu brossé. - 1 caisson de 1.20m de large env. sous évier comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 2 vantaux avec poignée angles arrondis sur chaque vantail - 1 caisson de 0.60m de large env. comprenant : -> 1 réservation pour frigo encastré (frigo hors lot) -> 1 porte battante à 1 vantail avec poignée angles arrondis - 1 plan de travail de 3cm d'épaisseur de toute largeur et de toute profondeur avec réservation pour encastrement évier 1 bac avec égouttoir (évier hors lot), posé sur caissons précédent. REALISATION SUIVANT PLAN DE L'ARCHITECTE. Plans de d'exécution à faire valider par l'Architecte avant réalisation de la prestation.							

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
09.1.3.12	Localisation : RDC BAS : Salle de réunion vers vestiaire hommes, salle de pause réunion vers vestiaire Hommes 1 U salle de pause 1 U = 2 U Localisation : RDC HAUT : Détente vers consultation 1, détente face secrétariat / accueil détente vers consultation 1 1 U = 1 U Localisation : ETAGE 1 : Salle de réunion vers bureau 20, Petite salle de réunion Addicto Criavs, détente / repos vers groupe relax, groupe relax, détente patient réunion vers bureau 20 1 U Addicto Criavs (grande) 1 U détente / repos vers groupe relax 1 U groupe relax 1 U Détente patient 1 U = 5 U Localisation : ETAGE 2 : Salle de groupe 4 Salle groupe 4 1 U = 1 U Localisation : ETAGE 3 : Salle de réunion Réunion 1 U = 1 U = 10 ENS				
			ENS	10	€
					€
	ENSEMBLE MEUBLE BAS KITCHENETTE DE 1.80 x 0.60 prof x 0.90m ht - Type 2 Suivant généralité précédente, et comprenant : Ensemble formant meuble kitchenette, réalisé en panneaux de fibres de moyenne densité stratifiés, de dimensions : - Longueur : 1.80m env., - Profondeur : 0.60m env., - Hauteur : 0.90m ht env. - Finition stratifié, couleur et motif au choix de l'Architecte dans la gamme complète du fabricant. - 1 socle bas formant plinthe filante de 0.10m ht en pied sur toutes les faces vues, compris tablettage finition inox ou alu brossé. - 1 caisson de 1.20m de large env. sous évier comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 2 vantaux avec poignée angles arrondis sur chaque vantail - 1 caisson de 0.60m de large env. comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 1 vantail avec poignée angles arrondis - 1 plan de travail de 3cm d'épaisseur de toute largeur et de toute profondeur avec réservation pour encastrement évier 1 bac avec égouttoir (évier hors lot), posé sur caissons précédent. REALISATION SUIVANT PLAN DE L'ARCHITECTE. Plans de d'exécution à faire valider par l'Architecte avant réalisation de la prestation.				
09.1.3.12	Localisation : ETAGE 2 : Salle de groupe 1 Salle groupe 1				
			ENS	1	€
					€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT							
09.1.3.13	ENSEMBLE MEUBLE BAS KITCHENETTE DE 1.95 x 0.60 prof x 0.90m ht Suivant généralité précédente, et comprenant : Ensemble formant meuble kitchenette, réalisé en panneaux de fibres de moyenne densité stratifiés, de dimensions : - Longueur : 1.95m env., - Profondeur : 0.60m env., - Hauteur : 0.90m ht env. - Finition stratifié, couleur et motif au choix de l'Architecte dans la gamme complète du fabricant. - 1 socle bas formant plinthe filante de 0.10m ht en pied sur toutes les faces vues, compris tablettage finition inox ou alu brossé. - 1 caisson de 1.20m de large env. sous évier comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 2 vantaux avec poignée angles arrondis sur chaque vantail - 1 caisson de 0.60m de large env. comprenant : -> 1 réservation pour frigo encastré (frigo hors lot) -> 1 porte battante à 1 vantail avec poignée angles arrondis - 1 caisson de 0.15m de large env. comprenant : -> 2 étagères amovible intermédiaire - 1 plan de travail de 3cm d'épaisseur de toute largeur et de toute profondeur avec réservation pour encastrement évier 1 bac avec égouttoir (évier hors lot), posé sur caissons précédent. REALISATION SUIVANT PLAN DE L'ARCHITECTE. Plans de d'exécution à faire valider par l'Architecte avant réalisation de la prestation.   Localisation : RDC HAUT : Salles de réunion Interface UTDT Interface UTDT 1 U = <table><tr><td></td><td></td><td>1 ENS</td><td></td><td></td></tr><tr><td>ENS</td><td>1</td><td></td><td>€</td><td>€</td></tr></table>			1 ENS			ENS	1		€	€	
		1 ENS										
ENS	1		€	€								
09.1.3.14	ENSEMBLE MEUBLE BAS KITCHENETTE DE 1.96 x 0.60 prof x 0.90m ht Suivant généralité précédente, et comprenant : Ensemble formant meuble kitchenette, réalisé en panneaux de fibres de moyenne densité stratifiés, de dimensions : - Longueur : 1.96m env., - Profondeur : 0.60m env., - Hauteur : 0.90m ht env. - Finition stratifié, couleur et motif au choix de l'Architecte dans la gamme complète du fabricant. - 1 socle bas formant plinthe filante de 0.10m ht en pied sur toutes les faces vues, compris tablettage finition inox ou alu brossé. - 1 caisson de 1.20m de large env. sous évier comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 2 vantaux avec poignée angles arrondis sur chaque vantail - 1 caisson de 0.60m de large env. comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 1 vantail avec poignée angles arrondis - 1 fileur de chaque coté de 0.08m de large - 1 plan de travail de 3cm d'épaisseur de toute largeur et de toute profondeur avec réservation pour encastrement évier 1 bac avec égouttoir (évier hors lot), posé sur caissons précédent.											

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT					
09.1.3.15	REALISATION SUIVANT PLAN DE L'ARCHITECTE. Plans de d'exécution à faire valider par l'Architecte avant réalisation de la prestation.									
	 3 caissons avec fileux latéraux. 									
	Localisation : ETAGE 3 : Réfectoire Réfectoire 1 U = <table><tr><td colspan="2">1 ENS</td></tr><tr><td>ENS</td><td>1</td></tr><tr><td></td><td>€</td></tr></table>					1 ENS		ENS	1	
1 ENS										
ENS	1									
	€									
ENSEMBLE MEUBLE BAS KITCHENETTE DE 2.11 x 0.60 prof x 0.90m ht Suivant généralité précédente, et comprenant : Ensemble formant meuble kitchenette, réalisé en panneaux de fibres de moyenne densité stratifiés, de dimensions : - Longueur : 2.11m env., - Profondeur : 0.60m env., - Hauteur : 0.90m ht env. - Finition stratifié, couleur et motif au choix de l'Architecte dans la gamme complète du fabricant. - 1 socle bas formant plinthe filante de 0.10m ht en pied sur toutes les faces vues, compris tablettage finition inox ou alu brossé. - 1 caisson de 1.20m de large env. sous évier comprenant : -> 1 étagère amovibles intermédiaire -> 1 porte battante à 2 vantaux avec poignée angles arrondis sur chaque vantail - 1 caisson de 0.60m de large env. comprenant : -> 1 réservation pour frigo encastré (frigo hors lot) -> 1 porte battante à 1 vantail avec poignée angles arrondis - 1 caisson de 0.31m de large env. comprenant : -> 2 étagères amovible intermédiaire - 1 plan de travail de 3cm d'épaisseur de toute largeur et de toute profondeur avec réservation pour encastrement évier 1 bac avec égouttoir (évier hors lot), posé sur caissons précédent. REALISATION SUIVANT PLAN DE L'ARCHITECTE. Plans de d'exécution à faire valider par l'Architecte avant réalisation de la prestation.  AN 										
Localisation : ETAGE 2 : Salles de groupe 2 (coté consultation 2) groupe 2 (coté consultation 2) 1 U = <table><tr><td colspan="2">1 ENS</td></tr><tr><td>ENS</td><td>1</td></tr><tr><td></td><td>€</td></tr></table>					1 ENS		ENS	1		€
1 ENS										
ENS	1									
	€									

[illegible]

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
09.1.5	TABLETTE EN PANNEAU STRATIFIE Fourniture et pose de tablette en panneaux de fibres de moyenne densité stratifiés, composé de : - 1 tablette de 3cm d'épaisseur. - Angle libre arrondi - Ensemble fixé contre parois compris toutes sujétions de fixation invisible avec une parfaite tenue. - Finition stratifié, couleur et motif au choix de l'Architecte dans la gamme complète du fabricant. - Compris toutes sujétions. REALISATION SUIVANT PLAN DE L'ARCHITECTE.				
09.1.6	TABLETTE 0.40m prof environ Suivant généralités précédentes, pour tablette de 0.40m de profondeur. Localisation : ETAGE 3 : Réfectoire Réfectoire 1,96 ML = 2,00 ML				
		ML	2,00	€	€
ENSEMBLE DES PRESTATIONS					
Total H.T. : €					

RECAPITULATIF
Lot n 09 AGENCEMENT

RECAPITULATIF DES CHAPITRES

09.1 - ENSEMBLE DES PRESTATIONS _____ **  HT**

Total du lot AGENCEMENT	
Total H.T. :	_____ �
Total T.V.A. (20%) :	_____ �
Total T.T.C. :	_____ �

Soit en toutes lettres TTC : _____
